

Béziers : le "vivre ensemble" en liquidation judiciaire

Reportage il y a 4 heures 0 ANTONIA JIMENEZ



L'émotion, teintée d'amertume et de tristesse, était palpable lundi soir.

PIERRE SALIBA



[Twitter](#)



L e centre social Arc-en-ciel a marqué son "Clap de fin" ce lundi soir. Chronique d'une mort annoncée.

Entre sourires tendus et tristesse, l'ambiance ce lundi soir au centre social associatif Arc-en-ciel de La Devèze pour cet apéritif de Clap de fin avait un goût quelque peu amer. L'amertume d'une équipe - salariés, bénévoles, usagers et habitants du quartier - qui a dû mettre fin à plus de 30 ans de "vivre ensemble" à travers les nombreuses activités pour enfants et adultes que proposait le centre. Toute une vie balayée pour une histoire d'argent. Ou plutôt d'une subvention votée mais annulée de 44 000 € par la Ville. Son maire Robert Ménard avait jugé les propos du président, Jean-Marie Malric, dans nos colonnes en avril dernier, "politiques", estimant "qu'il ne faut pas mélanger le politique et le social".

L'émotion était aussi au rendez-vous

Sans cet argent, impossible de continuer. Depuis ce lundi, l'association est en liquidation judiciaire. "Elle n'existe plus, tout simplement", rappelle le président. Ce lundi soir, tous les partenaires de l'association étaient présents au 1 rue Serge-Gousseault, pour marquer la fermeture du centre. Les

principaux, La Caf et l'Agglo (représentée par Jean-Michel du Plaa), mais aussi APS 34, la Mission locale, le cabinet Fidess... À noter également la présence de Georgette Bousquet, 93 ans, grande figure associative du quartier depuis les années soixante-dix, à l'origine d'Arc-en-ciel. Après un bref historique sur les faits qui ont mené l'association à fermer ses portes, le président n'a pas manqué de souligner "le gâchis : six salariés au chômage, sans compter sur le désormais désert social dans cette partie de La Devèze". L'émotion était aussi au rendez-vous.

La page Arc-en-ciel du livre de La Devèze se tourne, reléguant au rang des souvenirs les activités socioculturelles, de sport et de loisirs que le centre dispensait. Enfants, jeunes et femmes devront, pour le "vivre ensemble", se tourner vers le centre Albert-Camus, le seul centre social qui subsiste à ce jour sur La Devèze.

Des propos politiques ou civiques ?

La décision du premier magistrat est, en fait, née de la publication d'un article dans nos colonnes (Midi Libre du 4 avril). À l'heure de dresser le bilan de la première année sous Robert Ménard et au lendemain des élections départementales, Jean-Marie Malric, interrogé comme d'autres représentants de ce quartier populaire de Béziers, où vit une forte population d'origine immigrée, y expliquait :

"Ce que l'on perçoit, c'est une démotivation d'un certain nombre de bénévoles, un peu en colère par le fait que nombre de gens se sont abstenus, ne sont pas allés voter. Principalement des gens en difficulté. On ne comprend pas cette abstention massive". Des propos jugés politiques par le maire : "Ces gens-là mélangent tout, la politique et le social. On ne fait pas de politique avec l'argent de la Ville". D'où la décision du maire de ne pas verser la subvention 2015 à Arc-en-ciel. Et l'inéluctable fermeture de la structure.

Or, comme l'indique le philosophe Alain de Benoist à qui Robert Ménard a donné la parole sur "son" site Boulevard Voltaire, dans son texte "Faire la différence entre "la" politique et "le" politique" : "Il faut dire encore que la politique n'est pas un domaine, mais une dimension de la vie sociale".

En ce sens, n'est-ce pas faire de la politique, au sens noble du terme, que d'œuvrer à La Devèze pour "donner aux personnes les moyens d'être acteurs dans leur quartier, leur ville et dans la société", ou encore "Développer la responsabilité et la promotion des individus et des groupes, leur participation active, individuelle et collective aux décisions qui les concernent dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie", comme indiqué dans les objectifs d'Arc-en-ciel ?

Mais sans doute Robert Ménard parlait-il de politique, au sens "politique politicienne". Mais regretter une trop forte abstention lors d'une élection de la République, comme l'a fait Jean-Marie Malric, est-ce faire de la politique politicienne ? Ou simplement une parole de civisme dont tout citoyen est légitimement porté à se saisir ?